

ACTES DU COLLOQUE 2009 de l'AFQM

La mise en valeur des milieux forestiers : « Des exemples régionaux à portée de main! »

A photograph of a forest with sunlight filtering through the trees, creating a warm, golden glow. The ground is covered in fallen leaves. A semi-transparent text box is overlaid on the left side of the image.

**COLLOQUE SUR LA
MISE EN VALEUR DES
MILIEUX FORESTIERS**

AU CÉGEP DE SAINTE-FOY, QUÉBEC
(2410, chemin Sainte-Foy, Salle La Margelle)

MARDI LE 17 NOVEMBRE 2009

DE 8H30 À 18H30

Sous la présidence d'honneur de M^{me} Lise Drouin,
directrice générale de la région de la Capitale-
Nationale-Chaudière-Appalaches au Ministère des
Ressources naturelles et de la Faune.



WWW.AFQM.ORG

TABLE DES MATIÈRES

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN	3
LE CONTEXTE.....	4
LE COLLOQUE	4
LE PROGRAMME	5
LES PARTENAIRES	6
LES KIOSQUES.....	7
LES PRIX DE PRÉSENCE	7
LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR	7
L'ANIMATEUR.....	8
LES CONFÉRENCES	10
LA SYNTHÈSE.....	17

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

La mission

L'Association forestière Québec métropolitain (AFQM), organisme à but non lucratif fondé en 1958 à la Station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en milieu forestier. Cette mission privilégie l'éducation et la sensibilisation auprès du grand public et tout particulièrement auprès des jeunes.

Les objectifs

1. Organiser et valoriser des activités d'éducation relatives à l'arbre et à la forêt;
2. Favoriser la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain;
3. Favoriser, en partenariat avec les entreprises et les organismes sociaux, publics et parapublics, une saine gestion de l'environnement et un aménagement durable des forêts;
4. Participer à des consultations et des événements sur les thèmes en lien avec le milieu forestier;
5. Développer la visibilité de l'Association et de ses actions.

Le territoire

L'AFQM concentre ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale nationale et sur une partie de la région de Chaudière-Appalaches :

La région de la Capitale nationale (03) comprend la ville de Québec et les municipalités régionales de comtés suivantes : Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'Île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est;

La partie de la région de Chaudière-Appalaches (12) couverte par l'AFQM comprend la ville de Lévis et les municipalités régionales de comtés de Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet.

LE CONTEXTE

L'AFQM aspire, depuis son 50^e anniversaire en juin 2008, à organiser tous les ans un colloque arborant chaque fois un thème différent relié au milieu forestier. L'AFQM croit que la crise forestière actuelle, qui touche tous les intervenants impliqués dans ce secteur économique, nécessite des actions de valorisation pour redonner espoir aux travailleurs et ainsi relancer le milieu forestier. De plus, il faut corriger l'image que la majorité des jeunes ont de ce secteur car, malheureusement, le faible taux d'inscription aux programmes d'étude offerts en foresterie est inquiétant. C'est donc en créant des événements comme celui-ci, présentant des exemples concrets et positifs, réalisés dans les milieux forestiers de notre région que les gens impliqués pourront retrouver espoir envers le milieu forestier.

LE COLLOQUE

Cette année, le colloque organisé par l'AFQM a présenté des initiatives concrètes et structurantes en milieu forestier. Plus précisément, l'AFQM a tenu à faire connaître des projets de mise en valeur du milieu forestier dans la région de la Capitale-Nationale. Au programme, il y avait : la gestion responsable et durable d'un parc municipal, la faune comme produit d'appel touristique en pourvoirie, une coopérative de solidarité pour un récréotourisme durable en forêt, l'aménagement écosystémique, un partenariat interrégional pour la revitalisation de la sapinière à bouleaux jaunes de l'Est, l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction en tant qu'outil de lutte contre les changements climatiques et de développement économique et la régionalisation de la gestion de la forêt.

Ouvert à tous, cet événement a rassemblé plus d'une centaine de personnes : professeurs, professionnels du milieu forestier, étudiants et amateurs de la nature. De plus, cette journée a permis de rassembler des exemples positifs et de construire une vision commune de l'avenir du milieu forestier dans la région.

LE PROGRAMME



HORAIRE

8H30

Accueil et inscription

8H00

Ouverture du colloque et présentation de M. Louis Bélanger, animateur du colloque, professeur au département des sciences du bois et de la forêt à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
M^{me} Véronique Audet, présidente, Association forestière Québec métropolitain

9H15

Gestion responsable et durable d'un parc municipal: le mont Wright

M. Alexandre Baker, chargé de projet à l'AFQM et responsable du projet du mont Wright

9H45 Période de questions

10H00

Pause santé

10H15

Aménagement faunique/habitats fauniques: Fédération des pourvoires du Québec

M. Jonathan Leblond, ingénieur forestier à la FPQ

10H45 Période de questions

11H00

Le récréotourisme durable en forêt: La Vallée du Bras-du-nord

M. Étienne Beaumont, directeur-adjoint à la Vallée du Bras-du-nord

11H30 Période de questions

11H45

Dîner

12H00

Conférence: Coalition BOIS Québec

M. François Tanguay, directeur de Coalition BOIS Québec

13H00

L'aménagement écosystémique: Réserve faunique des Laurentides

M. Marc Leblanc, responsable du projet au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

M^{me} Sylvie Gauthier, chercheuse scientifique au Centre de foresterie des Laurentides

13H30 Période de questions

13H45

Projet de revitalisation de la sapinière à bouleaux jaunes de l'Est de Charlevoix et du bas Saguenay:

M^{me} Valérie Laberge, ingénieure forestière, Directrice POFD Charlevoix-Bas-Saguenay

14H15 Période de questions

14H30

Conférence de la CRNT

M. Frédéric Raymond, conseiller en développement forestier à la CRÉ

15H15 Période de questions

15H30

Résumé du colloque

M. Louis Bélanger, animateur du colloque

16H00

Mot de clôture

M^{me} Véronique Audet, présidente, Association forestière Québec métropolitain

16H15

Pause santé

16H30

Assemblée générale annuelle de l'AFQM

18H00

Cocktail de fermeture

LES PARTENAIRES




**COLLOQUE SUR LA
MISE EN VALEUR DES
MILIEUX FORESTIERS**

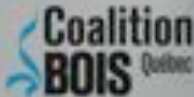
MERCI À NOS PARTENAIRES!

PARTENAIRE FINANCIER MAJEUR

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

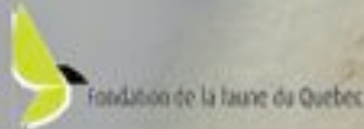
AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

leSoleil



COLLABORATEUR



LES KIOSQUES

Des kiosques, tenus par Ressources naturelles Canada, ainsi que par l'AFQM étaient présents afin d'offrir aux invités, lors des pauses et de la période du dîner, de l'information supplémentaire, reliée au thème de la journée.

LES PRIX DE PRÉSENCE

Un livre sur l'aménagement écosystémique intitulé : « *Aménagement écosystémique en forêt boréale* », a été tiré parmi les étudiants présents au colloque. Ce prix était une gracieuseté des presses de l'Université Laval.

Puis, deux prix de présence, gracieusement offerts par la Fondation de la faune du Québec, ont été tirés parmi l'auditoire. Le premier prix était une magnifique reproduction encadrée à tirage limité, édition hors commerce, et réalisée à partir d'une œuvre de Pierre Girard intitulée « *La relève - Oies des neiges* », d'une valeur de 225 \$. Le deuxième prix était un livre intitulé « *Le saumon – 400 ans d'histoire et de passion au Québec* », édité par Saumon illimité (FQSA), d'une valeur de 40 \$.

Félicitations à tous les gagnants !

LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

C'est un grand honneur pour l'AFQM d'avoir reçu Madame Line Drouin, directrice générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), à titre de présidente d'honneur de son colloque. En invitant Madame Drouin à assumer ce rôle, l'AFQM lui a permis de livrer sa vision de la mise en valeur du milieu forestier et d'expliquer en quoi cette thématique s'inscrit dans les orientations régionales du MRNF.

Madame Drouin a tout d'abord déclaré que « *La Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est particulièrement fière d'avoir l'opportunité de s'associer à cet événement forestier dont le thème s'inscrit sans aucun doute dans les orientations du MRNF* ».

Par la suite, elle a souligné que plus de 9 millions de dollars ont été investis pour la mise en valeur du milieu forestier dans la région de la Capitale-Nationale en 2009. À ce montant, s'ajoutent également les sommes investies dans le programme sur la biomasse forestière. Madame Drouin a également mentionné que le projet de loi sur l'occupation du territoire forestier, déposé en juin dernier, devrait entrer en vigueur en 2013.

La directrice générale a rappelé que le ministère s'implique de façon importante dans le milieu forestier régional. Par exemple, le MRNF est partenaire de plusieurs projets qui ont été présentés au cours de la journée. Ainsi, le MRNF a des employés qui le représentent en siégeant sur des conseils d'administration ou des comités de divers organismes oeuvrant dans le milieu forestier et s'implique dans la recherche de solutions novatrices en contribuant au financement des projets à travers différents programmes.

Pour terminer, Madame Drouin a félicité l'AFQM pour le travail qu'elle accomplit auprès des jeunes et du grand public. Elle a mentionné que cette dernière était une association vivante, dynamique et très présente dans le milieu. Elle a d'ailleurs insisté sur le rôle majeur des organismes comme l'AFQM dont la mission d'information et de sensibilisation est essentielle à la vitalité et au dynamisme du secteur forestier.

Un franc merci à Madame Drouin pour son implication lors de ce colloque !

L'ANIMATEUR



Monsieur Louis Bélanger a agi à titre d'animateur du colloque 2009 de l'AFQM. Professeur titulaire au département des sciences du bois et de la forêt à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, il a su animer le colloque avec brio et dynamisme.

Notes biographiques de Louis Bélanger

Monsieur Bélanger détient un Ph.D. en aménagement forestier et sylviculture, 1986 (Université Laval), une M.Sc. en aménagement forestier et sylviculture, 1981 (Université Laval) et un B.Sc. en biologie, 1977 (Université Laval).

Thèmes de recherche

Louis Bélanger est également responsable du comité scientifique et d'aménagement de la Forêt Montmorency, la forêt d'enseignement et de recherche de l'Université Laval. Ses travaux de recherche portent principalement sur les aspects fauniques, sylvicoles et biophysiques de l'aménagement intégré de la forêt. Il étudie aussi la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique et de la compatibilité de cette approche avec l'aménagement intégré des forêts.

Réalisations récentes

Le programme de développement de la stratégie d'aménagement de la sapinière boréale humide, dénommée stratégie de la « forêt mosaïque » se poursuit. L'application de cette approche d'aménagement intégré à la Forêt Montmorency permet d'en démontrer les implications sur l'aménagement de la faune et des paysages ainsi que sur le maintien de la biodiversité.

Les études portant sur la dynamique de populations animales incluant des suivis par capture-recapture de petits mammifères, la comparaison des caractéristiques d'habitat, de brout et des densités de fèces ainsi que l'étude de sites de nidification et de la structure des communautés d'oiseaux ont permis de préciser les impacts des perturbations à l'échelle des territoires de coupe.

Distinctions récentes

En janvier 2000 - L'Association des biologistes du Québec lui a décerné le prix Georges-Préfontaine pour la qualité de sa participation aux débats autour du film L'erreur boréale.

LES CONFÉRENCES

Les présentations des conférenciers sont disponibles en version PDF sur le site Internet de l'AFQM : http://www.afqm.org/Colloque_AFQM2009.htm

1. Gestion responsable et durable d'un parc municipal : le mont Wright par Alexandre Baker, responsable de la conservation à l'Association forestière Québec métropolitain

L'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) assure, en collaboration avec la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, la conservation et la mise en valeur du parc de la forêt ancienne du mont Wright. Des travaux d'aménagement ont été effectués pour accueillir les usagers et offrir des sentiers sécuritaires et durables. La réalisation d'une étude sur l'intégrité écologique du parc a permis de constituer un état des lieux et d'identifier des mesures pour minimiser les impacts liés à la fréquentation du public.

Des activités de sensibilisation et des outils d'éducation incitent par ailleurs les utilisateurs au respect de la réglementation et les amènent à saisir l'importance de protéger cet écosystème. De plus, la création du comité de bénévoles des « Amis du mont Wright » permet aux usagers de se prononcer et de s'impliquer sur les différentes actions et activités menées au sein du parc.

Cette conférence expliquait en quoi l'ensemble de ces interventions favorisent une saine gestion tout en garantissant la conservation et la mise en valeur du parc pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Notes biographiques d'Alexandre Baker

M. Baker détient un Baccalauréat en Études de l'environnement de l'Université d'Ottawa, une Maîtrise en Aménagement du territoire et Développement régional de l'Université Laval et cumule 5 ans d'expérience en gestion de projets. Au sein de l'AFQM depuis février 2008, il a travaillé à la réalisation de plusieurs projets :

- Plan de mise en valeur d'une aire protégée en milieu privé (Pointe aux Pins à l'île aux Grues)

- Promotion des métiers de la forêt et du bois auprès de conseillers d'orientation
- Organisation d'un événement à caractère éducatif et forestier (Fête familiale Mon arbre à moi)
- La mise sur pied du concours *Les arbres remarquables de ma ville*
- La protection, l'animation et la mise en valeur du Parc de la forêt ancienne du mont Wright

2. Aménagements fauniques et mise en valeur de la faune en pourvoirie par Jonathan Leblond, directeur foresterie et géomatique à la Fédération des pourvoiries du Québec

Les activités de mise en valeur de la faune en pourvoirie génèrent des retombées économiques importantes et méconnues. Puisque l'ensemble de ces retombées reposent sur la présence d'une faune abondante et de qualité et que ces deux éléments dépendent directement du maintien ou de l'amélioration des habitats, les pourvoiries accordent une importance et une attention toutes particulières à leur aménagement et à la gestion du prélèvement. Cette présentation visait à donner des exemples concrets de travaux d'aménagement et des retombées qui en découlent, tant au niveau aquatique qu'au niveau terrestre et des défis que cela représente en territoire public. Des exemples de mise en valeur de la faune permettant d'augmenter grandement les retombées économiques ont été présentés afin de démontrer l'importance de voir au-delà de la faune elle-même, lorsque vient le temps de mettre en valeur notre merveilleux patrimoine collectif et de faire les meilleurs choix d'investissements.

Notes biographiques de Jonathan Leblond

Ingénieur forestier de formation, M. Leblond travaille dans le milieu de la faune, au sein de la Fédération des pourvoiries du Québec, depuis près de 10 ans. Il a touché à différentes sphères de la foresterie et de la faune allant de la réalisation de planification forestière intégrée en forêt publique à la participation active à différents comités d'orientations stratégiques régionales et provinciales. Responsable d'une équipe multidisciplinaire composée d'ingénieurs forestiers, de géomaticiens et de biologistes, il a également eu l'occasion d'être responsable de la réalisation de plusieurs plans d'aménagement et de gestion intégrée des ressources de même que de la réalisation d'outils géomatiques dont un logiciel de simulations visuelles et d'analyses de l'habitat de l'original. Il a également eu l'occasion de participer à la conclusion de centaines d'ententes opérationnelles conciliant habitats fauniques, récolte de matière ligneuse et tourisme.

3. Tourisme durable et harmonisation de la forêt, directeur-adjoint de la Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité

M. Beaumont a présenté les grands défis surmontés sur le territoire de la Vallée Bras-du-Nord et les harmonisations réussies avec d'autres usagers de la forêt. Il s'agit d'une présentation d'approches, centrées sur l'harmonie entre les acteurs de la forêt. Solutions, communication, partenariat, travail au développement économique de la région, diversification de l'économie lié à la forêt, tous ces points ont été relevés lors de cette présentation.

Notes biographiques d'Etienne Beaumont

Etienne Beaumont est bachelier en plein air et tourisme d'aventure de l'Université du Québec à Trois-Rivière et détient un certificat en intervention jeunesse. Il travaille à la coopérative depuis 2004. Monsieur Beaumont a toujours été passionné par la forêt et y travaille depuis plusieurs années. D'ailleurs, ce Portneuvois de coeur a oeuvré à plusieurs initiatives et dossiers chauds en développement durable et à l'harmonisation des usages de la forêt sur le territoire de la Vallée Bras-du-Nord. Peu enclin aux rapports de force, il a toujours essayé de trouver des approches novatrices et des solutions préconisant la plus grande harmonie entre les acteurs du milieu.

4. Mission : Utiliser le bois pour agir sur les changements climatiques par François Tanguay, directeur de la Coalition BOIS Québec

Organisme autonome et sans but lucratif, la Coalition constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.

Par ses actions, la Coalition assumera un leadership dans la création d'une véritable culture d'utilisation du bois dans la construction au Québec, tout en créant un réseau d'intervenants en mesure d'agir efficacement dans des initiatives conjointes de promotion et d'utilisation accrue du bois dans la construction au Québec. Elle entend également promouvoir l'utilisation du bois pour des applications structurales et d'apparence dans la construction au Québec, faciliter son utilisation auprès de ceux qui ont fait ce choix, ainsi que positionner et promouvoir le bois dans les concepts de bâtiments verts et de développement durable.

Enfin, elle souhaite amener la population et les différents intervenants industriels, commerciaux et institutionnels à considérer l'utilisation du bois dans leurs projets de construction ou de rénovation, tout en faisant valoir les attributs environnementaux du matériau BOIS dans la lutte contre les changements climatiques.

Notes biographiques de François Tanguay

François Tanguay œuvre avec conviction en environnement depuis 40 ans. Directeur de Greenpeace et responsable de la campagne « Changements climatiques » au Québec de 1992 à 1997, il est nommé juge administratif à la Régie de l'énergie en mai 1997, poste qu'il occupe pendant 10 ans. Nommé président du conseil d'administration de l'Agence québécoise de l'efficacité énergétique en 2007, il quitte ce poste afin de prendre la direction de la Coalition BOIS Québec en 2008. Auteur de nombreux livres sur la construction écologique, il a séjourné durant plusieurs années en Europe où il a donné des formations en construction écologique et tenu de nombreux ateliers de terrain. Spécialisé en construction écologique, en changements climatiques et en efficacité énergétique, M. Tanguay conseille régulièrement les décideurs et les élus. En 2009 il publie, en collaboration avec Jocelyn Desjardins, *Manifestement vert*, un essai sur l'environnement et l'économie, publié aux Éditions du Trécarré.

5. Fondements de l'approche d'aménagement forestier écosystémique par Sylvie Gauthier, chercheuse scientifique au Centre de foresterie des Laurentides du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada

L'aménagement forestier écosystémique peut se définir comme une approche d'aménagement qui vise à maintenir des écosystèmes sains et résilients en misant sur une diminution des écarts entre les paysages naturels et ceux qui sont aménagés afin d'assurer à long terme, le maintien des multiples fonctions de l'écosystème et par conséquent, de conserver les bénéfices sociaux et économiques que l'on en tire. Dans cette présentation, les raisons écologiques qui sous-tendent cette approche ont été explorées et les différentes étapes nécessaires à sa mise en œuvre ont été brièvement présentées.

Notes biographiques de Sylvie Gauthier

Membre associée du Centre d'étude de la forêt (CEF). Professeure associée au département des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à la faculté de foresterie de l'Université Laval et au département de sciences appliquées de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Elle dirige des étudiants de 2^e et 3^e cycles.

De plus, lors du congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ), tenu les 12 et 13 novembre 2008, Sylvie Gauthier s'est vue remettre le prix George-Préfontaine 2008. Le prix lui a été décerné afin de souligner son travail de recherche et de vulgarisation qui a notamment mené à la publication, en juin 2008, d'un livre intitulé « Aménagement écosystémique en forêt boréale ».

6. Projet pilote d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides par Marc Leblanc, ingénieur forestier à la direction de l'environnement et de la protection des forêts de Forêt Québec

Le projet a débuté ses travaux en 2006. Les principaux objectifs du projet pilote sont de tester la faisabilité d'une approche d'aménagement écosystémique et de développer des outils pour sa mise en oeuvre. Les objectifs visés et l'état d'avancement des travaux ont été expliqués lors de la présentation.

Ce projet pilote, coordonné par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), s'est déroulé selon deux phases majeures soit l'identification, la description et l'entérinement des enjeux que soulève l'aménagement écosystémique et le développement de solutions pour répondre aux enjeux entérinés par une Table de partenaires.

La Table des partenaires de la RFL regroupe près de 25 organismes représentant divers intérêts touchant les aspects environnementaux, sociaux, récréatifs, forestiers, fauniques ainsi que les considérations propres aux Premières nations présentes sur le territoire. Dans le cadre d'une démarche de gestion participative et de concertation, les décisions convenues à la Table étaient prises sur la base du plus large consensus. La Table était appuyée par deux comités formés de spécialistes, soit le comité scientifique sur les enjeux de biodiversité et le comité d'experts sur les

solutions. Plusieurs groupes de travail ont également alimenté les réflexions de la Table.

Au cours de la présentation, ce sont des points comme la structure du projet, le fonctionnement de la Table, la démarche enjeux-solutions ainsi que les principales recommandations inscrites au rapport de la Table des partenaires récemment déposé à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune qui ont été présentés.

Notes biographiques de Marc Leblanc

Monsieur Leblanc a complété son baccalauréat en aménagement des ressources forestières à l'Université Laval en décembre 1993. Par la suite, il a complété une maîtrise en sciences forestières à l'Université Laval en 1998, ayant pour sujet la reconstitution du portrait de la forêt vierge de la Forêt Montmorency et de la Réserve faunique des Laurentides. Elle s'intitulait : *La sapinière vierge de la Forêt Montmorency et de sa région: une forêt boréale distincte.*

De façon concomitante à sa maîtrise, il a travaillé sur quelques projets de recherche à la Faculté de foresterie et de géomatique en tant que professionnel de recherche. Depuis septembre 2001, il occupe un poste à la Direction de l'environnement et de la protection des forêts du MRNF. Il a été fortement impliqué dans « l'opération objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) » ayant travaillé en particulier sur l'OPMV portant sur les forêts mûres et surannées. Il a aussi développé des méthodes pour intégrer certains des OPMV aux calculs de la possibilité forestière. Actuellement, il est responsable de la diversification de la sylviculture en forêt boréale. Enfin, il travaille sur le développement et la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique et il est coordonnateur du projet pilote de la réserve faunique des Laurentides qui est d'ailleurs le sujet de sa présentation.

7. Un milieu forestier pour nos collectivités : L'approche du groupe de Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix – Bas-Saguenay par Valérie Laberge, directrice PDFD

Depuis plusieurs années, les communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay sont aux prises avec de nombreux défis à relever sur leur territoire forestier d'appartenance, lequel est partagé entre deux régions administratives : la région 02 (Saguenay-Lac-St-Jean) et la 03 (Capitale-Nationale). Le manque de connaissances au niveau de la composition, de la structure et des outils d'aménagement de la forêt mixte est un enjeu majeur

pour ces villages qui vivent à proximité de cette forêt. Afin d'élaborer des stratégies qui permettraient la mise en œuvre d'actions concrètes sur ce territoire et de mettre en valeur la forêt du domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est de Charlevoix et du Bas-Saguenay, les intervenants du milieu forestier de ce territoire ont formé, en 2003, le groupe des Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix – Bas-Saguenay (PDFD).

La présentation d'exemples d'actions réalisées a permis d'illustrer la progression de l'approche de gestion du territoire proposé par les PDFD. Cette approche mise sur ce que chaque partie impliquée peut apporter, de façon à développer un modèle de gestion territorial exportable, adapté à la forêt mixte et axé sur le partenariat et les besoins spécifiques d'un territoire et des collectivités qui en dépendent.

Notes biographiques de Valérie Laberge

Mme Valérie Laberge a terminé ses études en aménagement et environnement forestier à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval en l'an 2000. Elle y a ensuite complété une maîtrise en sylviculture et hydrologie sous la direction de Jean-Claude Ruel et André Plamondon où elle a assuré des fonctions de professionnelle de recherche durant la saison estivale.

En 2002, Mme Laberge a occupé le poste de directrice en recherche et développement au sein de la Coop Quatre Temps pour devenir en 2006, directrice générale. La Coop Quatre Temps est une coopérative de solidarité en développement multiressources qui œuvre dans les domaines forestier, faunique et récréotouristique. Depuis 2007, elle assure à temps partagé avec la direction de la Coop Quatre Temps, la direction du groupe des Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix – Bas-Saguenay.

8. La régionalisation de la gestion de la forêt dans la Capitale-Nationale par Frédéric Raymond, conseiller en développement forestier à la Conférence régionale des élus

M. Frédéric Raymond a tout d'abord présenté les principaux mandats de la Conférence régionale des élus (CRÉ). Il a exposé l'origine, la mission, les mandats, la composition et le fonctionnement de la Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT), qui est un comité consultatif de la CRÉ. Les principaux mandats de la CRNT sont de fournir des avis à la CRÉ et de produire le Plan de développement intégré des ressources et du

territoire (PDIRT). M. Raymond a indiqué les principaux objectifs du plan ainsi que les étapes déjà réalisées et celles qui sont à venir. Il a par la suite fourni des informations sur les rôles respectifs de la CRÉ et de la CRNT en regard du projet de loi sur l'occupation du territoire forestier. Il a également exposé les principales recommandations formulées par la CRÉ sur ce projet de loi.

Notes biographiques de Frédéric Raymond

M. Frédéric Raymond est coordonnateur de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT) à la CRÉ Capitale-Nationale. Il détient un Baccalauréat en Biologie avec une spécialisation en Écologie de l'Université de Sherbrooke. Aujourd'hui, il cumule 10 ans d'expérience en gestion intégrée des ressources et en aménagement multiressources.

M. Raymond travaille depuis 3 ans à la CRÉ comme coordonnateur, mais il travaille aussi à la réalisation du Plan de développement des ressources et du territoire (PDIRT). Il est également responsable du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts. Il a anciennement travaillé pour des organismes détenteurs de convention d'aménagement forestier, dont une communauté autochtone. Enfin, M. Raymond a également travaillé dans le réseau des territoires fauniques structurés, notamment les Zecs et les pourvoiries.

LA SYNTHÈSE

Insister sur les aspects positifs et présenter des projets concrets de valorisation, comme l'a fait ce colloque, ne peut qu'être bénéfique pour stimuler l'intérêt envers le milieu forestier. M. Bélanger, l'animateur du colloque, en se basant sur un sondage¹ effectué dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a expliqué que la population tient à plusieurs valeurs forestières dont certaines sont plus importantes que d'autres.

¹ Résultats de l'enquête téléphonique sur les valeurs forestières des résidents des régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, effectué dans le cadre du projet l'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides, MRNF, janvier 2008.

En ordre d'importance, ce sont les valeurs environnementales et écologiques qui se classent en tête. Ensuite, il y a le maintien de la biodiversité, suivi de près par la valeur paysages. Cette dernière a un caractère symbolique car elle est toujours un indicateur de bonne gestion de la forêt. En effet, une forêt qui est aménagée en tenant compte de ce facteur est souvent signe d'une forêt bien gérée. D'autre part, l'aménagement écosystémique des forêts, thème d'ailleurs présenté au colloque, est le mode de gestion qui répond le mieux aux préoccupations soulevées par les répondants. Ces dernières sont d'ailleurs caractéristiques d'une société postindustrielle.

Ce sondage permet ainsi de comprendre que la population de la Capitale-Nationale a une même vision d'harmonisation de l'utilisation de la forêt, soit une forêt « multifonctionnelle ». C'est donc une forêt qui nécessite un nouveau mode de gestion visant la participation des populations locales à la mise en valeur de la forêt. Ceci en tenant compte de l'intérêt de tous les utilisateurs des ressources du milieu forestier en zone habitée. Or, ce concept permet d'assurer, de façon durable, le développement économique et social de la forêt.

Par ailleurs, la crise conjoncturelle actuelle du secteur forestier constitue la seconde crise majeure dans l'histoire forestière du Québec, après celle de la construction navale, remplacée par l'industrie du papier journal. Quelle sera la prochaine industrie du milieu qui assurera l'avenir du secteur forestier? Quel est l'avenir de ce secteur? Les professionnels devront définir une vision du secteur forestier et la rendre publique afin de créer des ponts entre les organismes qui s'occupent de gestion forestière et les initiateurs locaux. À cet égard, M. Bélanger a souligné les actions locales présentées lors de ce colloque en les qualifiant d'initiatives innovantes, bâties sur une bonne compréhension du territoire et sur un travail de concertation important. Par exemple, les projets du mont Wright, ainsi que celui de la Vallée du bras du Nord, dénotent beaucoup de créativité et de connaissances reliées au milieu forestier.